

## TRAITEMENT DE LA TUBERCULOSE AU SANATORIUM (1)

(Suite)

### Cure de repos par

Dr A. Laurendeau, Dr W. Guy.  
St-Gabriel de Brandon. St-Jean, P. Q.

Lorsqu'un malade arrive au sanatorium, il est d'usage pour le médecin-en-chef, ou l'un de ses assistants, de lui donner des instructions détaillées, quant à son régime surtout. On lui dit alors, ce qu'est la cure d'air, la cure d'alimentation, dont nous avons exposé les grandes lignes dans les articles précédents, et l'on ajoute : "la cure de repos que vous aurez à suivre aussi, consiste à se reposer, à rester étendu toute la journée sur une chaise longue. Vous resterez donc couché la nuit dans votre chambre continuellement aérée, et le jour sur la véranda, ou la galerie ad hoc ; au reste, l'horaire vous indiquera les détails de la cure de repos."

Et l'on ajoute parfois : "Le repos moral a autant d'importance pour votre guérison que le repos du corps." D'après ces indications, d'après même bon nombre de classiques, l'on serait porté à croire, que ce repos physique et moral comparé à la vie végétative, et que les Orientaux expriment dans leur langue riche et profonde par le verbe "Kiew", mot intraduisible dans notre idiome et dont la signification comporte l'idée d'un repos temporaire analogue à celui de la mort, sans toutefois les affres d'une vie au delà, l'on serait porté à croire disons-nous, que cette cure de repos est l'équivalent des deux précédentes, et qu'elle doit être appliquée constamment et indifféremment à tous les sujets. Ce serait là une grave erreur, parceque cette partie du traitement hygiénique de la bacillose, n'est indiquée qu'à un certain nombre de cas, et dans des conditions spéciales, déterminées ; car dans chaque cas donné, il n'est pas toujours possible de dire a priori, si cette cure doit être mitigée, ou appliquée dans toute sa rigueur.

Nous en poserons les indications comme suit : le repos moral, l'éloignement des tracasseries journalières de la vie, des soucis d'affaires, &c., doivent être recherchés par tous les moyens possibles, et dans tous les cas ; mais il n'en va pas ainsi du repos des muscles et des sens.—ce dernier convient et doit être appliqué rigoureusement chez les malades qui font de la température, de l'essoufflement au moindre effort, chez ceux dont les lésions sont avancées, dont la toux est provoquée et entretenue par le mouvement, chez les hémoptisiques, en un mot contre la tuberculose aiguë, ou du moins, dans les crises aiguës au cours de l'affection. Mais chez les sujets forts, vigoureux, et qui ne réagissent pas à la suite d'une fatigue modérée, dosée suivant les habitudes, la capacité de chacun, imposer à ceux-ci la chaise longue continue, ferait courir le risque de développer chez eux l'atrophie musculaire, l'inaptitude à l'effort, et ainsi le sanatorium qui se serait emparé d'un robuste, d'un actif, rendrait à la société, à la famille, un asthénique, un veule.

Nous venons de toucher du doigt le double écueil, le charybde et le Scylla où vont s'échouer la plupart des tuberculeux traités à domicile ; car cette cure de repos si simple à énoncer, et qui semble si facile à appliquer, est peut-être la plus délicate dans son interprétation, de la trilogie que nous avons passé en revue. Et ici encore, pour le riche comme pour le pauvre se montre la supériorité du sanatorium sur le "home-sanatorium", à cause de la surveillance continue de tous les instants, du médecin.

Nous pourrions diviser nos malades en trois catégories : 1° Ceux qui doivent suivre la cure dans toute sa rigueur, que nous appellerons *cure de repos absolu* ;—2° Ceux qui peuvent faire de légers travaux, prendre certaines distractions actives : *cure de repos mitigée* ;—et enfin 3° Ceux qui peuvent s'amuser alternativement tout le long du jour ou à peu près : *cure sous observation*. Ces derniers ne sont pas justiciables de la cure de repos, et se recruteront surtout parmi les convalescents, les guéris auxquels

(1) Voir début No. 10. Vol. II.